

COMMUNE
DE
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

Nombre de membres du Conseil
Municipal élus :
15

Nombre de membres qui se
trouvent en fonction :
15

Nombre de membres présents ou
représentés à la séance :
15

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2014

L'an deux mille quatorze

Le quatre juillet

le Conseil Municipal de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. le Maire Guy SCHMITT

Etaient présents :

M. Guy SCHMITT, Maire
M. Charles BILGER, Adjoint au Maire
Mmes Véronique KNOPF et Danielle ZERR, Adjointes au Maire

Mme Marie-Paule CHAUVET
MM. Hippolyte CRESTEY, Roger JACOB, Jean-Luc KLUGESHERZ, Jean-Claude REGIN, Jean-Paul VOGEL, Alain VON WIEDNER et Gabriel ZERR

Absents excusés :

Mme Alexandra COLIN
MM. Antoine DISS, Daniel REISSER et Jean-Claude REGIN

Absent non excusé : Néant

Procurations :

Mme Alexandra COLIN pour le compte du M. Guy SCHMITT
M. Antoine DISS pour le compte de M. Charles BILGER
M. Jean-Claude REGIN pour le compte de Mme Véronique KNOPF
M. Daniel REISSER pour le compte de M. Roger JACOB

N° 05/07/2014 APPROBATION DE LA MODIFICATION N°6 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

VOTE A MAIN LEVEE

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'urbanisme,

VU le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 février 2001,

VU la délibération du Conseil Municipal en date 31 mars 2001 approuvant la modification N° 1 du Plan d'Occupation des Sols,

VU la délibération du Conseil Municipal en date 28 octobre 2005 approuvant la modification N° 2 du Plan

d'Occupation des Sols,

VU la délibération du Conseil Municipal en date 3 juillet 2009 approuvant la modification N° 3 du Plan d'Occupation des Sols,

VU la délibération du Conseil Municipal en date 7 juillet 2011 approuvant la modification N° 4 du Plan d'Occupation des Sols,

VU la délibération du Conseil Municipal en date 7 septembre 2012 approuvant la modification N° 5 du Plan d'Occupation des Sols,

VU l'arrêté du Maire en date du 16 avril 2014 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur la modification N° 6 du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Sultz-les-Bains

VU l'enquête publique à laquelle il a été procédé du lundi 16 mai 2014 au jeudi 16 juin 2014 inclus.

VU le rapport de M. André CHARLIER, Commissaire Enquêteur ainsi que ses conclusions émises en date du 18 juin 2014 concluant à un avis favorable à l'ensemble des propositions faites pour la modification N° 6 du plan d'occupation des sols

CONSIDERANT que le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L.123-13 du code de l'urbanisme,

ET APRES en avoir délibéré,

APPROUVE

La modification N° 6 du Plan d'Occupation des Sols (POS) telle qu'elle est annexée à la présente délibération

MET A DISPOSITION DU PUBLIC

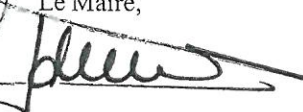
Conformément à l'article R.123-25 du code de l'urbanisme, le POS modifié à la Mairie et à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture

RAPPELLE

Que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département (Dernières Nouvelles d'Alsace et Affiches du moniteur d'Alsace et de Lorraine)

SOULIGNE

Que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) seront exécutoires à compter de sa réception en Préfecture et Sous-Préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Guy SCHMITT

